



Circulaire 8180

du 02/07/2021

Classement interzonal des puériculteurs et puéricultrices dans l'enseignement fondamental officiel subventionné ordinaire pour l'année scolaire 2021-2022. (FOND OFF).

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : 7667

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	du 01/09/2021 au 30/06/2022
Documents à renvoyer	non

Information succincte

Mots-clés **Candidature, classement interzonal, puériculteur, engagement**

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Ens. officiel subventionné	Maternel ordinaire

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives) Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs) Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs) Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : Les organisations syndicales

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Madame Lisa SALOMONOWICZ, Directrice générale

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
EL MAKHCHOUNE, Souad	AGE – DGPE – SGAT – Direction des Titres et Fonction et de la Gestion des Emplois - SGE	02/413.27.60 cellulege@cfwb.be
GOUIGAH, Sabrina	AGE – DGPE – SGAT – Direction des Titres et Fonction et de la Gestion des Emplois - SGE	02/413.25.83 cellulege@cfwb.be

L'emploi dans la présente circulaire des noms uniquement masculins et féminins pour les différents titres et fonctions est épicène en vue d'assurer la lisibilité du texte nonobstant les dispositions du décret du 21 juin 1993 relatif à la féminisation des noms de métier.

POUR RAPPEL :

APPLICATION INFORMATIQUE – PUERI

En application de l'article 28, §8 du *décret du 12 mai 2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française*, il est rappelé aux Pouvoirs organisateurs concernés de l'enseignement fondamental ordinaire officiel subventionné qu'il leur revient de communiquer à la Commission centrale de gestion des emplois compétente toutes les désignations des puériculteurs réalisées en vertu du classement interzonal **directement via l'application en ligne**.

L'application PUERI est désormais accessible pour l'encodage des recrutements pour l'année scolaire 2021/2022.

Afin de prendre connaissance de la procédure d'encodage à suivre, il convient de se référer au manuel d'encodage annexé à la circulaire n°8050 « Déclaration de l'ancienneté de service acquise par les puériculteurs dans l'enseignement fondamental ordinaire subventionné officiel depuis le 01/09/2020 (FOND OFF) ».

Il est utile de préciser que les puériculteurs peuvent consulter leur ancienneté annuelle ainsi que leur classement interzonal via l'application informatique PUERI. Pour plus d'information concernant la procédure informatique à suivre, il y lieu de consulter la circulaire n° 8034 « Acte de candidature à introduire par les puériculteurs dans l'enseignement fondamental ordinaire subventionné officiel (FOND OFF) ».

Pour toutes les questions relatives aux données reprises dans l'application « PUERI », il convient de contacter le Service de gestion des emplois auprès de :

Madame GOUIGAH Sabrina, Responsable de Service

Téléphone : 02/413.25.83

Courriel : cellulege@cfwb.be

J'invite les pouvoirs organisateurs et directions d'établissements à prendre connaissance, **en annexe 1** à la présente circulaire, du tableau du classement interzonal des anciennetés acquises au 30 juin 2021 par les puériculteurs(trices) au sein de l'ensemble des pouvoirs organisateurs relevant de l'enseignement fondamental ordinaire officiel subventionné.

Ce classement est réalisé en application de l'article 28, §2, du décret du 12.05.2004 *fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française.*

J'attire l'attention des pouvoirs organisateurs et directions d'établissements sur le fait **que seuls les membres du personnel qui comptabilisent, au 30 juin 2021 et sur deux ans au moins, 600 jours d'ancienneté auprès des pouvoirs organisateurs dans l'ensemble des zones (article 28, §2, alinéa 3, du décret du 12.05.2004 précité), et qui ont fait acte de candidature dans les formes et les délais prescrits (l'article 28, §8, alinéa 1er, du même décret), sont repris dans le présent classement.**

Pour mémoire, les règles en matière de nomination sont fixées aux articles 25 à 30 du *Décret du 02/06/2006 relatif au cadre organique et au statut des puériculteurs des établissements d'enseignement maternel ordinaire organisés et subventionnés par la Communauté française* et sont en outre explicitées dans la circulaire n°8162 - *Règles statutaires d'engagement et de nomination de puériculteurs dans l'enseignement maternel ordinaire officiel subventionné.*

Compte tenu de ce qui précède, les pouvoirs organisateurs qui ont obtenu des postes de puériculteurs(trices) ACS/APE au 1^{er} septembre 2021 ne devront les attribuer qu'après clôture des opérations statutaires de réaffectations et de nominations.

Après recrutement des éventuel(le)s prioritaires au sein du pouvoir organisateur et avant de pouvoir embaucher le candidat de son choix, la consultation du présent classement interzonal est obligatoire pour le recrutement des puériculteurs(trices) sous statut ACS/APE dans les établissements ressortissant à ce réseau, selon les dispositions du décret du 12.05.2004 précité.

Les pouvoirs organisateurs qui ont obtenu des postes de puériculteurs (trices) au 01/09/2021 doivent les attribuer d'abord à leurs définitives ensuite aux prioritaires PO.

A défaut d'avoir des prioritaires PO, il est rappelé que le classement interzonal doit impérativement être pris en compte pour l'engagement des puériculteurs (trices) sous statut ACS–APE dans les établissements ressortissant à ce réseau, selon les dispositions du décret du 12.05.2004 précité.

J'attire tout particulièrement l'attention des pouvoirs organisateurs concernés sur les dispositions reprises à article 28, §8, alinéa 4 (introduites par le décret du 12.07.2012 modifiant diverses dispositions en matière d'enseignement obligatoire – M.B. du 30.07.2012) :

« Le candidat qui accepte l'emploi qui lui est offert le notifie par écrit au pouvoir organisateur dans les huit jours ouvrables de la prise de connaissance de la proposition d'engagement ou dans les dix jours ouvrables de l'envoi de la lettre recommandée. A défaut d'acceptation dans ce délai, il est présumé y renoncer ».

Cette disposition prévoit une durée maximum pour la réponse des membres du personnel afin de ne pas prolonger indéfiniment les opérations de recrutement dans le cadre de l'exercice des priorités interzonales.

Le fichier Excel joint en annexe 1 à la présente circulaire permet de prendre connaissance des zones pour lesquelles les puériculteurs (trices) ont manifesté leur préférence.

Personne ressource à contacter en cas de difficultés :

Madame Sabrina GOUIGAH, Responsable de Service,
Téléphone : 02/413.25.83
Adresse courriel : cellulege@cfwb.be

Commission centrale de gestion des emplois

Monsieur Jan MICHELS, Président de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement officiel subventionné
Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES

Madame Souad EL MAKHCHOUNE, Secrétaire de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement officiel subventionné
Boulevard Léopold II, 44 à 1080 BRUXELLES
Tél. : 02/413.27.60 - Fax : 02/413.29.25
Adresse courriel : ccfondamental.officiel@cfwb.be

Je rappelle, par ailleurs, qu'aux termes de l'article 28, §8, alinéa 3, du même décret, les pouvoirs organisateurs ont **l'obligation d'informer le Président de la Commission centrale de gestion des emplois des désignations réalisées en vertu du présent classement interzonal**. Pour ce faire, j'invite les pouvoirs organisateurs à respecter la procédure informatique détaillée dans le manuel annexé à la Circulaire 8050 - Déclaration de l'ancienneté de service acquise par les puériculteurs dans l'enseignement fondamental ordinaire officiel subventionné depuis le 01/09/2020 (FOND OFF).

Je ne saurais que trop insister sur le caractère impératif de cette communication, afin de permettre au secrétariat de la Commission centrale d'être en mesure de délivrer une information correcte sur l'état des candidatures figurant encore en ordre utile dans le classement.

Je vous remercie déjà pour l'attention que vous accorderez aux instructions contenues dans la présente circulaire et de bien vouloir veiller à leur bonne application.

La Directrice générale,

Lisa SALOMONOWICZ

ANNEXE A LA CIRCULAIRE

NOM	PRENOM	CLASSEMENT	ZONE 1	ZONE 2	ZONE 3	ZONE 4	ZONE 5	ZONE 6	ZONE 7	ZONE 8	ZONE 9	ZONE 10
LAMBERT	Jennifer	1							X			
VANSAINGELE	SOPHIE	2								X	X	
GERARD	Elodie	3				X						
DOS SANTOS	MARIE-BRIGITTE	4	X									
DUBOIS	Nathalie	5				X						
LOMBART	marylène	6			X	X						
GONZALEZ PAREJO	MELISSA	7		X								
VIRLEE	JENNYFER	8		X				X				
LIENARD	Clarisse	9								X	X	
BRANCATO	LORETA	10	X	X							X	
ballouti	Rachida	11	X									
MINET	Christel	12		X								
DELIRE	AURORE	13		X								
TRIGAUT	yasmina	14	X									
GOURMEUR	Laetitia	15										X
BLAFFART	Sylviane	16				X						
NASCA	Benedetta	17									X	X
BERGER	MAGALI	18			X			X				
DELONGUEVILLE	Jessica	19	X									
LISON	SABINE	20									X	
VAILLANT	SARAH	21									X	
PRINCEN	marianne	22			X							
KLEIN	Sylvie	23							X			
KLUTZ	STEPHANIE	24						X	X			
VERBIEST	VANESSA	25	X									
LALOUX	BENEDICTE	26		X								
MARTIN	Jennifer	27									X	
SABAK	Neriman	28	X									
SOUILAH	Zarha	29				X						
KOPCZYNSKI	PATRICIA	30			X	X		X				X
CANTINEAU	NATHALIE	31									X	
DUBOIS	nathalie	32								X	X	
HENRIOULLE	christel	33			X	X	X	X				
COLLARD	MICHELLE	34				X						
PILATE	MARY	35								X		
BERNARD	Nathalie	36				X						

BRAHAM	christelle	37
VANNESPENNE	Joan	38
CRAVATTE	Anaïs	39
BAL	brigitte	40
PIERRARD	JENIFER	41
EREDDIA	Déborah	42
LARCIN	MURIELLE	43
THONNE	Marjorie	44
SIMONET	Christelle	45
NOLMANS	Mégane	46
HECK	Véronique	47
GUNEY	Öznur	48
FILLIEUX	Stéphanie	49
CORNESSE	beatriz	50
FIEVEZ	JENNYFER	51
PIQUERAY	Séverine	52
LOCQUET	Lauranne	53
BOGAERT	Lys	54
FONTAINE	Sabine	55
EL KHATOUTI	Nadia	56
BOSNY	Sandra	57
COPINE	NATHALIE	58
EL FKIHI	Wafaa	59
LOTHAIRE	Laura	60
GEORGOPOULOS	Magdalena	61
VAN DEN BOSSCHE	BEATRICE	62
DEBREMAEKER	julie	63
ANCEL	Sonia	64
DANHEUX	Sammy	65
FILEBERNAS	Filiz	66
BRUNO	Tanaelle	67
ROTH	Célia	68
TRIFFAUX	Steffy	69
MOERS	Clémence	70
WILLEMART	Bérangère	71
BILLOT	PATRICIA	72
RINALDI	Ornella	73
LEBLANC	SEVERINE	74
SILVESTRE	NATHALIE	75
LAAZAR	Nabila	76
BERLANGER	MARTINE	77
BALLOUTI	Hanan	78

				X					
		X	X						
						X			
	X						X	X	
					X				
								X	
X	X							X	
									X
	X								X
				X					
							X	X	
									X
X									
				X					
			X						
	X	X			X				
X									
		X	X						
						X			
X									
						X			
						X	X		
			X						
						X			
								X	
									X
						X			
		X	X						
X									
						X			
X									

MARCQ	Emmanuelle	121
DE COSTER	Laetitia	122
RABANAL PINILLA	Vanessa	123
ORBAN	Mauran	124
NAVET	Virginie	125
VAN DE WOESTYNE	Nathalie	126
DEPOORTER	Alisson	127
DARGENT	Anaïs	128
SCHNEIDER	Anne-Pascale	129
SPECIA	Sandrine	130
DEWARD	Valérie	131
VERULPEN	Emmanuelle	132
FLAMENT	Carine	133
BAYOT	SOPHIE	134
VERBIST	Mélanie	135
BISIRI	Dina	136
DA SILVA MOREIRA	Slowne	137
DUFAY	Audrey	138
ROBINNE	Marie	139
ATAY	Sennur	140
MORS	Jessica	141
TOTTE	Fanny	142
EL JADI	Youssra	143
VERBIEST	Jessica	144
LEPOMME	CATHY	145
VAN RYMENANT	Caroline	146
WILPUTTE	Sarah	147
DERMOND	Emeline	148
AZOU	Najlae	149
DE JONGHE	Katty	150
MARCQ	Samantha	151
RAZZOUK	Chaimaa	152
DUBUISSON	Delphine	153
DI GENOVA	Katia	154
DELACOLLETTE	ANNABELLE	155
MALJEAN	Elodie	156
GERARD	Jocelyne	157
MARAMOROSZ	Mégane	158
TALHAOUI	Hayat	159
LEGNOSECCO	Léandra	160
DEVOS	Melody	161
IMPERATORE	Danielle	162

			X						
					X				
	X								
		X							
						X			
		X	X						
					X				X
			X		X	X			
	X				X				X
					X				
	X								
							X		
					X				X
						X			
							X		
		X	X	X					
	X								
	X								
	X	X				X		X	X
	X								
			X						
								X	X
	X								
	X								
							X		
	X								
					X				X
									X
								X	
						X			
							X		
	X								
					X				X
									X
			X						

BOUAOUI	Nora	163
SIMON	Mélanie	164
BARBERIO	Assunta	165
LEROY	Nathalie	166
BELANG	Laetitia	167
HUART	Christelle	168
MORTELETTE	Cindy	169
PLOMTEUX	Dominique	170
SAITTA	Clara	171
MELIS	Alix	172
MORICONI	Cassandra	173
PERIN	Audrey	174
HANNET	Marie	175
RASCHELLA	Marina	176
BELLOT	Nathalie	177
COPPINE	Audrey	178
SALINAS	Sabine	179
BLASCO FALGAS	Maïté	180
GRENSON	Letisia	181
DRAPPA	Antonella	182
TENRET	Gwénaëlle	183
HERRMANN	EDITH	184
SEMAL	Chantal	185
LECOMTE	Céline	186
HODY	Manon	187
VANNIEUWKERKE	Laurie	188
MOUCHTAHI	Mounira	189
HENRY	Laetitia	190
MAURO	Sophie	191
PIRE	Coline	192
TOURQUI	Fatma	193
CVILIC	Mélanie	194
DARDENNE	Caroline	195
ZARROU	Karima	196
VOSS	Manon	197
BOUCHEZ	Steve	198
WILKIN	Amandine	199
HALLEUX	Hélène	200
DOLENDRIES	Malika	201
WALENCKI	Mandy	202
CARLY	Françoise	203
WILLEMS	Karine	204

X									
		X	X		X				
							X	X	
							X		
X									
X									
					X				
		X							
					X				
			X						
	X								
X	X							X	
					X		X	X	X
	X	X			X				
			X						
								X	
								X	X
									X
	X								
	X							X	X
						X			
									X
		X	X						
								X	X
									X
							X	X	X
			X						
		X	X	X					
	X	X							
					X				
			X						
X									
			X						
					X				
						X			
	X								

SWIGGERS	ANNE	205
PIAT	Veronique	206
JOUNY	Fatiha	207
DEVAUX	Marceline	208
PYCKE	Delphine	209
VANDERVEKEN	Pascale	210
VOLVERT	Vinciane	211
MOTTET	Frédérique	212
BIELANDE	Isabelle	213
RUCQUOY	Nathalie	214
DUVIVIER	Sophie	215
STREBELLE	LESLIE	216
BOUGELET	Laurence	217
DI PIERRO	Isabelle	218
HEURION	Céline	219
DARDENNE	AUDREY	220
VELAERTS	Christelle	221
KREHOTA	Nathalie	222
SANTOCONO	Cindy	223
DE MAEYER	Sylvie	224
DE CROMBRUGGHE DE LOO	Vanessa	225
ALLARD	Magdalena	226
CREMERS	Michelle	227
GRANDJENETTE	Alexandra	228
LELOUP	JESSICA	229
INEZA	Fleur	230
PETROTTA	Sabrina	231
GENON	Laetitia	232
CREMER	Elena	233
BENALI	Insaf	234
LAURENT	Nancy	235
PIRO	Sophie	236
DEWART	Coralie	237
LEPAGE	Isabelle	238
PAQUAY	Sybill	239
CARONCHIA	Alicia	240
LAMBERT	Erika	241
FONTAINE	mélanie	242
WARGNIES	Aurore	243
RANDOUR	Nathalie	244
JACOBY	Vanessa	245
SEMIGLAZOFF	Jennifer	246

	X								
							X		
X									
					X				
						X			
							X		X
	X								
X									
			X			X			
	X					X			X
									X
			X						
				X					
								X	
X									
						X			
					X				
			X	X					
								X	X
								X	
						X			
			X						
X	X								
									X
			X						
						X			
		X							
					X				
						X			
	X							X	X
						X			
						X			
						X			

PIERQUIN	Aude	247
LIENARD	Macha	248
LEBON	Zoé	249
DEHONT	Sindy	250
VESELKO	Marie	251
RUFINI	Lisa	252
DROEVEN	Amélie	253
STIEVENART	Julie	254
BERG	Elodie	255
LANSMANS	Alison	256
VANDER BRACHT	Emilie	257
LHOEST	Nathalie	258
MONCHAUX	Mélanie	259
PARMENTIER	Valérie	260
VIRLEE	Elodie	261
VIGNOBLE	Gwendoline	262
JASSOGNE	Floriane	263
NIZET	Héloïse	264
FOUCART	Amélie	265
SILAY	Merve	266
FRANCESCHINI	Vanessa	267
BODSON	Marjorie	268
NICOLAY	Mélanie	269
HOUMAIID	Yasmina	270
LESTINGI	Béatrice	271
LOZANO	Sophie	272
DI MAIRA	Gladys	273
LARCINESE	Cassandra	274
PULFER	Manon	275
VANMEENEN	Emie	276
CORNEZ	Julie	277
JOACHIM	Céline	278
VANGELDER	Céline	279
GASIAUX	Christopher	280
FONDU	Hélène	281
CORNEZ	Jennifer	282
NEUTELERS	Eloïse	283
ADDOU	Sarah	284
KAHNES	Céline	285
DARDENNE	Anne-Catherine	286
MONACHINO	Tiziana	287
BENMERIEME	Malika	288

	X								
								X	
	X				X				
									X
		X							
								X	X
	X								
		X							
					X				
X									
			X						
									X
								X	
	X							X	X
							X		
					X	X			
						X			
							X		
			X						
	X								
			X						
									X
								X	
			X	X					
								X	
			X						
X									
					X				
					X				
								X	
							X		

STAINIER	Alisson	289
DECAMP	Florence	290
GALLEZ	Maïté	291
NILLES	Amandine	292
MÉLAIN	Alison	293
LEROY	Jodie	294
GRILLO	Elodie	295
ALEMAO CARROLIO	Céline	296
DE POTTER	Céline	297
VAES	Justine	298
ROBETTE	Madisson	299
VINCENT	Alysson	300
GOUSSET	Marie	301
LEJEUNE	Alison	302
CARLENS	Noémy	303
DOMINIQUE	Amélie	304
WILDEMEERSCH	Aurélie	305
HOMBLEU	Céline	306
MAGNEE	Gaëlle	307
PRODEO	Logan	308
JOURDAN	Adélaïde	309
BOUVY	Caroline	310
BEUKENNE	Mélanie	311
BADO	Laurine	312
AMORELLI	Eva	313
LEGAT	Tamlyn	314
VAN MUYLDER	Amandine	315
THERASSE	Clarisse	316
GUILLAUME	Delphine	317
DINO	Ivana	318
JAZ	Sophie	319
LAMBERT	Carole	320
COLLIN	Catherine	321
HANS	Isabelle	322
LONEUX	Jannick	323
MARTIN	Jennifer	324
LEENAERTS	Emilie	325
MOSSAY	Marie-Noëlle	326
ROISEUX	Magaly	327
CAPERON	Alexandra	328
AGLIATA	Morgane	329
WILFORT	Sandy	330

		X							
									X
							X		
						X			
X								X	
							X		
							X		
								X	
		X	X						
							X	X	
			X						
							X	X	
		X							
			X						
						X			
									X
				X					
			X						
X								X	
						X			
		X	X	X					
					X				
			X					X	X
		X	X						
			X						
						X			
			X						
						X			
		X				X			
			X						
			X						
								X	
								X	
						X			

VAN WALLENDael	Delphine	415
DRAMAIX	Elodie	416
FIEVET	Maite	417
WARICHET	Mérodie	418
KERETA	Zoé	419
BOUHAROU	Yasmina	420
AVLESSI	Jésuwamè	421
GOHY	Ysaline	422
BEGUIN	Jessica	423
HAILLEZ	Chelsy	424
VANDRAYE	Elodie	425
ABSIL	Véronique	426
VALENTI	Anna	427
SKA	Mélissa	428
WARLET	GAELLE	429
RENSON	Angela Milena	430
KEPUSKA	Valentina	431
LHOIST	Céline	432
MAISSE	Sophie	433
WARGNIES	Tracy	434
BRISMEE	Amandine	435
DIERICK	Rémy	436
VANBRABANT	Cindy	437
SAVALLI	Tiffany	438
DUMONT	Cassandra	439
AGHATTASS	Saloua	440
HOCK	Justine	441
MAILLY	Aurélié	442
CAUCHIE	Patricia	443
PANTALEO	Cecilia	444
LIVOTI	Taziana	445
NOEL-HEUSSCHEN	Julie	446
BAONVILLE	Charline	447

								X	X
								X	
							X		
									X
X									
X									
		X							
				X					
			X	X					
							X		
									X
			X						X
						X			
				X					
					X	X			
X									
				X					
			X						
								X	
							X	X	
	X							X	X
X				X	X				
	X								
X									
						X	X		
						X			X
				X	X				